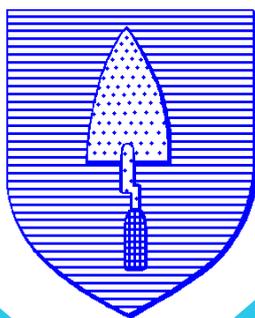


# La Truelle Numérique



« Avec la truelle, le Maçon spéculatif répand l'Amour fraternel qui doit

unir tous les Maçons de la Loge et aussi tous les Hommes de la Terre »

## Editorial

La R.L. *Jean-Théophile Désaguliers* n° 1 porte le flambeau du Rite Français Traditionnel (R.F.T.) forgé par les créateurs de la Loge Nationale Française (L.N.F.).

Ayant travaillé pendant longtemps à la fois comme Loge de dite de plein exercice et comme Loge d'Etudes & de recherches – une des caractéristiques de notre fédération – la Loge *Jean-Théophile Désaguliers* s'est en quelque sorte dédoublée naturellement, par la création en 1980 de la R.L. *Louis de Clermont* lettre *Ghimel*<sup>1</sup>, dédiée à l'étude & à la recherche du R.F.T., et *J.T.D.* reprenant alors seulement une activité de Loge de plein exercice.

Quant à cette nouvelle Loge, elle connut plusieurs périodes comme toutes les aventures humaines. Depuis deux ans, un nouveau cycle a vu le jour sous l'impulsion de son Très Vénérable, Roger Dachez. La présentation du programme, en page 2, en soulignera les grandes lignes et les objectifs visés. Il s'agit principalement de transmettre l'esprit et la méthode de la L.N.F. qui se développent admirablement dans le R.F.T.

C'est donc avec un grand plaisir et pour l'instruction des Frères (en particulier ceux qui pratiquent le R.F.T.), que *La Truelle Numérique* – organe de la R.L. *Jean-Théophile Désaguliers* – se fait le relais de la richesse des travaux de la R.L. *Louis de Clermont*, dont tous les Frères intéressés sont conviés aux prochaines Tenues.

Nous remercions les FF. Secrétaires Philippe D. & Alain C. pour leurs comptes-rendus tout à fait exhaustifs qui ont facilité notre tâche de publication.

Bonne lecture !

Le Comité de Rédaction

### Le mot du T.V. de Jean-Théophile Désaguliers n° 1, Olivier C.

Cette année 2012-2013, les travaux de notre Loge sont placés sous le double signe de la transmission et de la tradition. Dans cette perspective, il y a eu la tenue d'installation du nouveau V.M. et de son collège, une élévation au grade de Maître, une tenue entièrement consacrée à la lecture commentée des instructions par demandes et réponses au grade d'Apprenti, autour de la planche à tréteaux, et notre banquet d'ordre. Sont prévues une tenue largement consacrée à l'ouvrage de Gérard M. « *Le Rite Français* »<sup>2</sup>, une tenue entièrement consacrée aux divulgations, une tenue autour de René GUILLY, une tenue d'instructions au grade de compagnon autour de la planche à tréteaux ; et, s'il y a lieu, deux cérémonies de passage au grade de Compagnon.

L'énoncé de ce programme illustre une évidence : les travaux de la R.L. *Louis de Clermont* sont complémentaires aux nôtres ; et une nécessité : ils doivent le demeurer. La lecture de ce numéro de *L.T.N.*, comme celle des numéros suivants, d'ailleurs, finira de nous en convaincre. Surtout, elle nous invite, dans la mesure du possible, à la fréquentation assidue de nos deux Loges.

### Dans ce numéro :

- Introduction par le T.V. de la R.L. *Louis de Clermont*, par Roger Dachez.
- Synthèse des travaux du 20 février 2010
  - a. Corpus des textes fondateurs de la première Maçonnerie Française : *Le secret des Francs-Maçons* (1744)
  - b. Étude d'un ouvrage de référence : *Les deux grandes colonnes de la franc-maçonnerie*

<sup>1</sup> Vous pourrez noter qu'à la LNF, les Loges de plein exercice portent un numéro, et les Loges d'Etudes & de Recherches une lettre hébraïque (cf. le numéro hors-série n° 2 de LTN).

<sup>2</sup> Alain Bauer, Gérard Meyer. *Le Rite Français*, Collection « Que sais-je ? ». PUF, 2012.

## *Introduction du Programme de Travail de la R.L. Louis de Clermont lettre Ghimel*

*Par Roger Dachez*

Qu'est-ce qui diffère entre ce que nous avons essayé de faire depuis deux ou trois ans et ce que nous allons essayer de faire maintenant ?

Je ne reviendrai pas sur le document que j'ai adressé à un certain nombre d'entre vous sur le jugement que j'ai porté sur l'évolution que vous connaissez de « Louis de Clermont » et qui, d'ailleurs, va au-delà de « Louis de Clermont » ; car il y a, depuis deux ans, – non pas un problème – mais une question que nous devons résoudre qui est de redonner à un certain nombre de Loges de la région parisienne – mais pas seulement des Loges d'Études – une direction ; les choses n'étaient plus tout à fait dans l'axe. Cela peut arriver pour un milliard de raisons qui importent peu ici et que l'on ne va pas étudier. « L'Équerre » était un peu touchée : les choses se sont très bien redressées ; « Jean-Théophile Désaguliers » était touchée : désormais, « Jean-Théophile Désaguliers » est exemplaire, riche pour l'avenir. Cela veut dire que nous pouvons toujours faire les choses, parce que nous en avons l'expérience. Pour les Loges d'Études, c'est la même chose. Il fut une époque, qu'un certain nombre d'entre-nous a connue, pendant laquelle il y avait une Tenue tous les mois – et non pas tous les trois mois – et de « Louis de Clermont », et de « William Preston », et de « Heraldica ». Aujourd'hui, si l'on voulait faire cela, ce serait tout simplement un échec complet : on n'y arriverait plus, parce que les choses ont changé dans des tas de domaines. On s'aperçoit que « William Preston » a pris une orientation : ce n'est plus vraiment une Loge d'Études et de Recherches ; elle en conserve le statut et c'est très bien. C'est une Loge de « prestige », de communication de haut niveau sur la L.N.F. ; et elle a admirablement rempli ce contrat : beaucoup de visiteurs, grande satisfaction, site internet – on peut le dire – mondialement connu, même si cela fait un peu prétentieux, mais, enfin, il a été classé internationalement comme un des premiers sites de Loges de Recherches. Donc, très beau succès. Mais, il est certain que le type de travail qui s'effectue lorsqu'il y a cinquante Frères, dont trente-cinq ne sont pas membres de la L.N.F., ce n'est pas un travail de Loge d'Études, c'est clairement un travail de Loge de spectacle. Et c'est très bien : cela fait partie de l'apport que nous

devons à la Maçonnerie en France.<sup>3</sup> J'ai appris qu'un certain nombre de Frères s'interrogeaient sur l'évolution d' « Heraldica » : on voit aussi qu'il y a un problème de ce côté-là. « Heraldica » ne pourra redémarrer que si l'on redéfinit son identité, son programme, sa méthode de travail, ce à quoi elle sert. Je le dis entre parenthèses – ce n'est pas le sujet d'aujourd'hui - « Heraldica » n'est pas là pour faire ce que fait très bien la Société Française d'Héraldique et de Sigillographie ; elle n'est pas faite pour faire de l'héraldique, mais pour faire de l'« héraldique maçonnique » et tout ce qui est lié à « l'emblématique maçonnique ».<sup>4</sup>

Reste « Louis de Clermont ». La désaffection de « Louis de Clermont », la difficulté de faire des travaux suivis montre bien que l'ancienne formule est dépassée. Ce que j'ai voulu faire, c'est ce que l'on fait dans la dynamique des organisations : il faut marquer, symboliquement, ce qui ne va plus ; et donc, on arrête. Et puis, à partir du moment où l'on a symboliquement marqué que l'on arrête, on peut redémarrer sur des bases nouvelles, avec des gens nouveaux, dans un lieu nouveau, avec des méthodes différentes. Il faut couper, symboliquement, avec l'évolution irréversible vers l'endormissement.

L'idée que je voulais exposer est que « Louis de Clermont » redevienne ce qu'elle a été quand moi je l'ai connue il y a vingt-cinq ans : c'est-à-dire, une vraie Loge d'Études et de Recherches où l'on n'était pas cinquante ; il y avait une petite dizaine de Frères de la Loge et quelques visiteurs. On y prenait les textes fondamentaux et on les creusait. Et de cette manière-là, on enrichissait et on maintenait cette culture, cette renaissance des sources qui sont caractéristiques de la L.N.F.

Pourquoi ai-je voulu que l'on vienne ici (à Clichy et non plus à Neuilly) ? Parce qu'on y est moins

---

<sup>3</sup> Depuis 2010, la reprise des travaux de la Loge *Elizabeth Saint Leger* a conduit sur celle-ci sur un chemin proche de celui *William Preston*, avec des objectifs spécifiques et un égal succès.

<sup>4</sup> La Loge *Heraldica* a depuis lors mis en œuvre ce nouveau programme.

nombreux : ici, on remplit une Loge. Et ne viennent que ceux qui ont vraiment envie de venir pour travailler dans cet esprit de la Loge de Recherches.

Le travail que je vous propose sera structuré comme on le fait dans un séminaire de recherches de type universitaire, c'est-à-dire : de l'étude fondamentale de textes. Parce qu'il y a des textes fondamentaux sur lesquels, notamment, le Rite Français Traditionnel est fondé ; et il faut périodiquement revoir ces textes fondamentaux, parce que le temps passe, les générations se renouvellent et il faut refaire le travail fondamental ; à chaque fois, ce n'est pas tout à fait le même travail. Je pense, évidemment, aux divulgations : ce n'est pas faire une espèce de discours sur les divulgations, mais prendre le texte des divulgations ; – personne ne lit jamais ces divulgations – c'est-à-dire descendre dans le texte, regarder ligne par ligne ce qu'il y a, discuter de tout le contenu. On en a pour des années, mais, c'est un travail très productif : c'est cela qui a fondé la L.N.F. Il faut reféconder l'esprit de la L.N.F. régulièrement avec cela. Je me souviens, il y a vingt-cinq ans, nous l'avons recommencé à « Louis de Clermont » avec des Catéchismes alors que ce travail avait été fait par René vingt ans avant : nous l'avons refait intégralement.

Je propose de le faire, dans cet esprit, de deux manières :

- premièrement, des textes classiques : toutes les divulgations françaises ;
- deuxièmement, ce que j'appellerais des ouvrages de référence. A partir des textes classiques, la L.N.F. a généré une culture à partir d'une étude ; et je pense que la culture fondamentale de la L.N.F. est d'opposer aux « pseudo-manuels » de « pseudo-symbolisme » maçonniques qui encombrant les esprits cette redécouverte des significations traditionnelles de la Maçonnerie à travers le travail de René Désaguliers ; ce que je propose, c'est que l'on fasse une lecture commentée des trois ouvrages fondamentaux : « Les deux grandes Colonnes de la Franc-Maçonnerie » - fascicule de 1961 qu'avec Pierre Mollier nous avons remis à jour et publié, il y a maintenant environ quinze ans ; le deuxième que René avait fait en 1963 et que nous allons republier dans une édition entièrement refondue à la fin de l'année 2010 et qui s'appellera « Les trois grands

Piliers » et, naturellement, nous finirons par « Les Pierres de la Franc-Maçonnerie » qui est un travail immense ; et je pense qu'aucun d'entre nous n'a vraiment pris le texte ligne par ligne pour examiner ce qu'il y a dedans : c'est une mine extraordinaire.

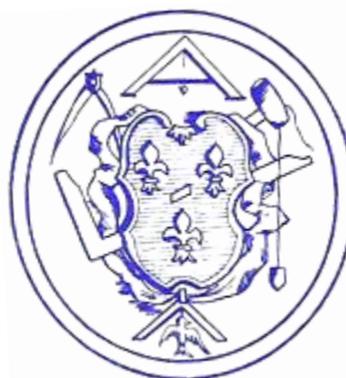
Le texte des « Trois grands Piliers » ne sera publié que fin 2010, mais, dès la rentrée, je pourrai vous donner le texte en vous demandant de ne pas le diffuser puisqu'il sera publié en librairie quelques semaines plus tard. On pourra travailler avec le texte.

*Venez partager nos Travaux...*

*Les prochaines Tenues de  
Louis de Clermont :*

- Le samedi **13 avril 2013** à 10h
- Le samedi **8 juin 2013** à 10h

*... à Clichy*



## Corpus des textes fondateurs de la première Maçonnerie Française

### Le secret des Francs-Maçons (1744)

#### Présentation générale, lecture et commentaires

Par Roger Dachez

Nous allons lire le texte intégralement et nous allons le commenter à chaque fois, si besoin.

Je vous rappelle que la première série a commencé, il y a plus d'un an, avec la divulgation du Lieutenant de Police René Hérault ; je vous recommande de relire, en préparation des séances suivantes, l'article que j'en ai fait dans Renaissance Traditionnelle.<sup>5</sup> Cela commence par une présentation générale de la problématique des divulgations.

La divulgation de René Hérault – 1737 – est la première divulgation française des usages maçonniques. On observe que cette divulgation est relativement précise. La divulgation de René Hérault nous décrit, en une page, une cérémonie d'initiation où tous les fondamentaux de l'initiation sont présents dans la tradition des « Modernes » et de ce que l'on appellera « Le Rite Français » :

- l'isolement du candidat préalable ;
- les yeux bandés ;
- les trois grands coups frappés à la porte ;
- les trois tours autour du Tableau au cours desquels on fait du bruit pour l'effrayer ;
- il a fait les trois pas pour venir à l'Orient en franchissant – comme dit le texte – l'espace décrit au centre de la Loge : on marche sur le Tableau – puisque le Tableau, c'est la Loge et la Loge, c'est le Tableau selon une équivalence absolument constante tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cela me fait penser – je ne sais pas quand, je ne sais pas où – que je présenterai un jour un petit exposé sur le thème : « La Loge est-elle le Temple ? Le Temple est-il une Loge ? ». C'est un grand problème du vocabulaire et de la tradition maçonniques. La réponse est « oui » et « oui » dans les deux cas et « non » et « non » dans les deux cas... ;
- il vient prêter son Obligation à l'Orient, devant le Vénérable ;
- ensuite, on lui donne la lumière ;
- et on lui signifie les secrets du grade : on lui donne le mot « J » puis « B » qui est le

fameux ordre des Modernes : c'est la question de la prétendue inversion des mots « J » et « B » qui distingue les rites « Anciens » des rites « Modernes ». On verra, avec l'étude des « Deux grandes Colonnes » toutes les bêtises que l'on raconte encore aujourd'hui à ce sujet. En tout cas, en 1730, à Paris, c'est bien l'ordre « Moderne » ; donc, cela veut dire que, classiquement, on pensait que l'inversion s'était produite en 1739 ; ce n'est pas possible, parce que, en 1737, à Paris, c'est déjà cet ordre-là qui est pratiqué.

On observe que le grade de Compagnon est quasiment inexistant puisque on lui fait faire de nouveau le tour de la Loge et on lui communique les secrets et le signe de Compagnon. Cela veut dire que le grade de Compagnon n'existe quasiment pas et on voit très bien que l'on est tout à fait dans le schéma de la divulgation de Prichard de 1730 où il y a un grade d'Apprenti et un grade de Compagnon où il n'y a plus rien. J'ouvre ici une parenthèse pour vous dire que dans un mois, je publie l'essai sur les origines du grade de Maître<sup>6</sup> : dans ce texte, on fait le bilan des conditions dans lesquelles le grade de Maître s'est établi, mais je vous rappelle, schématiquement, que jusqu'aux environs de 1725, il n'y a que deux grades : un grade d'Apprenti et un grade de « Compagnon ou Maître » et que dans le grade de « Compagnon ou Maître », il y a « Les cinq points du compagnonnage » d'origine écossaise que nous, en France, nous appelons « Les cinq points parfaits de la maîtrise », mais qui, en Angleterre, continuent à s'appeler – même s'ils sont donnés au grade de Maître : « Five Points of Fellowship » - « Les cinq points du compagnonnage ». Et comment passe-t-on d'un système à deux grades à un système à trois grades ? On pourrait penser, intuitivement, que l'on rajoute un grade ; en fait, ce n'est pas exactement ce que l'on a fait. On a pris le deuxième grade pour en faire le troisième, en y ajoutant la légende d'Hiram. C'est le point le plus important que l'on ne voit pas toujours : ce n'est pas parce que dans un grade il y a « Les cinq points » qu'il y a la légende d'Hiram ; « Les cinq points » ont

<sup>5</sup> Article « Divulgation de Hérault : La réception d'un Frey-Maçon de 1737 » Roger Dachez, Renaissance Traditionnelle n° 147-148, juillet-octobre 2006, pp. 166-182.

<sup>6</sup> Roger Dachez, Hiram et ses Frères – Essai sur les origines du grade de Maître, Vega, 2010.

existé avant la légende d'Hiram. Cela veut dire que ces « cinq points » ont été pratiqués pendant des décennies, non pas comme un rite de relèvement, mais comme une salutation propre à un grade. Dans ce schéma, au milieu, qu'est-ce qu'il reste ? Il ne reste rien : il y a un vide. Et donc, le deuxième grade, c'est lui qui va devenir le nouveau. On voit, dans Prichard, la seule chose qui existe alors dans ce grade : la lettre « G ». Le seul enseignement du deuxième grade nouveau, c'est la lettre « G » qui veut dire, dans le texte de Prichard, « God », mais qui veut dire aussi « Geometry » et qui veut encore dire « greater » – « plus grand » – « grandeur » – « greater than you » – « plus grand que vous » ; et on répond : « Qui est plus grand que moi, qui suis un maçon franc et accepté, le Maître d'une Loge ? » – Réponse : « Dieu lui-même – God – qui est le plus sublime géomètre de l'univers ». God – Greater – Geometry, tout cela commence par la lettre G. Mais, c'est tout, il n'y a rien d'autre dans ce grade de Compagnon. Cela explique que dans tous les Rites – Rite Écossais Ancien et Accepté, Émulation, Rite Rectifié – le premier grade se ressemble toujours plus ou moins d'un Rite à l'autre ; le troisième grade est quasiment le même partout ; par contre, là où l'on voit le plus de différences d'un Rite à l'autre, est le grade de Compagnon et on le comprend bien quand on sait comment le grade de Compagnon s'est individualisé : c'est lui le nouveau grade de 1725 parce que l'on a vidé l'ancien, donc, il faut remplir le vide... Donc, vous voyez comment l'histoire de la formation du système en trois grades explique cette singularité que tout le monde reconnaît, à savoir que le deuxième grade, dans les différents Rites, n'est jamais le même ; alors, que pour les deux autres grades, on s'y repère très bien.

Pourquoi est-ce que je vous raconte tout cela ? Pour vous dire qu'en 1737-38 : première divulgation et pendant sept ans, il n'y a plus rien ; il n'y a plus d'autres divulgations. Hormis une que je mets de côté qui s'appelle « La réception mystérieuse » publiée en 1738 en Hollande, mais en langue française – vous savez que depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, la Hollande – les Provinces Unies, sont un lieu de liberté relative en termes politiques et religieux et que partout en Europe, l'édition est soumise à la censure, sauf en Hollande où l'on peut publier, à peu près, tout ce que l'on veut. Ce qui fait que beaucoup de documents sont publiés en Hollande. Même, d'ailleurs, des documents sont imprimés clandestinement à Paris, mais avec comme lieu fictif d'édition, Amsterdam. Ce qui veut dire que, a priori, on ne peut pas rechercher l'éditeur français puisque l'on vous dit que cela a été fait à Amsterdam. Il y a donc un texte français, publié en

1738, qui s'appelle « La réception mystérieuse ». Pourquoi, est-ce que je ne l'inclus pas dans notre série ? D'abord, parce qu'il ne s'agit pas d'une divulgation française : c'est une divulgation publiée en français, mais en Hollande. Vous savez que le français est une langue véhiculaire de l'Europe à cette époque ; mais, surtout, quand on regarde le texte de « La réception mystérieuse », on s'aperçoit que c'est, tout simplement, une traduction très libre de la « Maçonnerie Disséquée » de Prichard. C'est aussi une traduction qui utilise un vocabulaire qui n'est pas du tout un vocabulaire maçonnique. Par exemple, les « Compagnons » sont traduits par les « Experts ». En fait, il y a des tas de mots qui ne correspondent pas au vocabulaire maçonnique. Je me suis longtemps interrogé là-dessus jusqu'au jour où mon ami Pierre Noël – chercheur maçonnologue belge – m'a donné l'explication : en fait, c'est parce que, me faisant observer que « La réception mystérieuse » a été traduite, non pas de l'anglais, mais du hollandais – il a retrouvé la première traduction hollandaise et le mot hollandais qui a été utilisé pour traduire le mot « fellow » peut aussi signifier « personne expérimentée ». Et donc, quelqu'un qui ne connaît pas la Maçonnerie clairement et qui trouve ce mot, peut traduire le mot du néerlandais qui peut signifier « personne expérimentée » par « expert ». Cela montre, qu'en fait, « La réception mystérieuse » ne nous apprend rien de nouveau parce que c'est Prichard et que, deuxièmement, elle a été traduite deux fois avec des fautes de traduction, par quelqu'un qui n'est pas familier de la Franc-Maçonnerie. C'est pour cela que l'on met de côté « La réception mystérieuse » qui, d'ailleurs, n'a pas eu d'impact en France.

Donc, pendant sept ans – entre « René Hérault » qui est une divulgation en deux grades et rien d'autre, et 1744 qui va être « Le Secret des Francs-Maçons » – il n'y a rien.

Cette divulgation « Le secret des Francs-Maçons » est la première divulgation IMPRIMÉE. Je vous rappelle qu'il faut toujours distinguer les textes manuscrits – aussi bien en Français qu'en Anglais – dans l'ouvrage de Knoop, Jones et Hamer : « The Early Masonic Catechisms »<sup>7</sup> - « Les plus anciennes instructions maçonniques », il y a, à la fois, des textes manuscrits et des textes imprimés. Pourquoi faut-il faire cette distinction ? Elle est fondamentale : les textes imprimés sont des textes privés qui sont restés dans les archives d'une personne et qui n'étaient pas destinés à être diffusés

---

<sup>7</sup> Manchester University Press, 1ère édition en 1943.

et qui, d'ailleurs, ne l'ont pas été. Il y a par exemple un document unique ; dans les archives de Thomas Molyneux<sup>8</sup> – un érudit anglais qui vit en Irlande au début du XVIII<sup>e</sup> siècle – on a retrouvé une feuille de papier : le Ms du *Trinity College*, ainsi nommé parce qu'il est, maintenant, dans les collections du Collège de la Trinité à Dublin. Une feuille de papier dans ses dossiers qui n'en est jamais sortie ! Alors que les divulgations imprimées – par exemple Prichard –, ce sont des milliers d'exemplaires qui ont été diffusés avec dix-huit éditions successives. Donc, un texte privé, à la limite, on peut estimer qu'il a plus de crédibilité parce que c'est un texte que l'on garde et qui est pour soi et que l'on ne diffuse pas ; alors que, pendant longtemps, les auteurs se disaient : « Est-ce qu'il faut faire confiance aux divulgations ? » – « Est-ce que les divulgations disent bien la vérité, ou est-ce qu'elles n'en rajoutent pas ? » Avant d'aborder la question du « Secret des Francs-Maçons », c'est la question « préjudicielle » qu'il faut se poser. Je pense qu'à cette question, on peut répondre de plusieurs manières.

Il y a eu, la même année de la publication du « Secret des Francs-Maçons », deux divulgations – des textes imprimés – diffusées dans le public que j'ai appelées « les divulgations atypiques » : « Le Parfait Maçon » et « La Franche-Maçonne ». Ces deux textes décrivent un système maçonnique complètement fantaisiste : tout est faux. Cela ressemble à de la Maçonnerie, mais tout est faux. Et l'on se dit : ou bien c'est un canular, ou bien, c'est une opération d'intox. C'est-à-dire que l'on a publié une divulgation – admettons que cette divulgation soit vraie – ; c'est la réponse à la divulgation de Hérault : elle a été publiée, d'abord, sous forme de ce que l'on appelait les « gazetins » – au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce sont des « nouvelles à la main » : des informations un peu subversives qui sont recopiées à la main et que l'on vend, à la volée, dans les rues de Paris ; et, deuxièmement, elle a été publiée en janvier 1738 dans la « Gazette de Hollande » – un journal d'expression française publié à Amsterdam ; donc, elle était connue. Et l'on a des textes de l'époque, des correspondances de l'époque, où les Frères disent : « Mon Dieu, quelle horreur, quelle abomination : nos secrets sont découverts... ! » Quand on lit cela, par des sources séparées, on dit : « C'est très grave que ce texte ait été publié... », ça veut dire qu'il est juste. Et on observe qu'en Angleterre le problème s'est produit en 1723 quand on a publié la première divulgation dans un journal

londonien : quelque temps après, il y a une divulgation fantaisiste qui apparaît ; c'est une contre mesure d'intox : non seulement, ils publient une fausse divulgation, mais ils s'arrangent pour faire racheter ostensiblement tous les journaux en question comme si on voulait cacher la vérité. L'idée, derrière cela, est de dire : le public ne va plus savoir où est la vérité. C'est une manière de récupérer les choses. Mais, quand on voit une manœuvre comme cela, ça laisse entendre que la première divulgation était juste. Donc, le fait que « Le secret des Francs-Maçons », publié en 1744, soit suivi, quelques mois plus tard, par « Le Parfait Maçon » et « La Franche Maçonne » – qui sont des divulgations atypiques, « fantaisistes » – est une première réponse pour dire : ce texte est très certainement conforme à la réalité.

Le deuxième point est que l'on peut confronter le texte « Le secret des Francs-Maçons » à des sources écrites, et en particulier, à des textes manuscrits. Et quand on regarde les rituels manuscrits non datés – avec un peu d'habitude, on sait, en gros, si un rituel est de 1750 ou de 1790 – on s'aperçoit qu'ils sont tout à fait conformes, pour ce qui est de l'essentiel, à la divulgation de l'Abbé Pérau.

Pour toutes ces raisons, on peut dire que l'Abbé Pérau dit, à peu près, la vérité.

Ce que l'on peut ajouter – qui est une réserve par rapport à ce qui précède – c'est que cette divulgation a été très importante et a eu beaucoup de retentissement ; on pourrait la rapprocher de la divulgation de Prichard : le bruit & l'impact. Les historiens maçonniques anglais ont bien montré que l'on ne sait pas si le système décrit par Prichard – à savoir les trois degrés – existait vraiment et s'il n'a fait que décrire ce qu'il avait devant lui. Là, on est ennuyé : on n'a pas d'autres sources. Est-ce qu'il a décrit ce qu'il a vu ou est-ce qu'il a, plus ou moins, inventé des choses ? Le problème est que, comme il n'y avait pas d'autres sources imprimées disponibles, la divulgation de Prichard est devenue une source pour les Loges ! C'est-à-dire que, quel que soit son degré de vérité, de véracité, au départ, elle devient un manuel que tous les Vénérables ont en mains et, du coup, ils se conforment à ce qui est dans le texte. De sorte que, même si le texte n'est pas vrai, il le devient. Sauf que, par rapport à la pratique maçonnique, là on est dans une direction inversée : au lieu de reproduire la pratique maçonnique, il inspire, il influence la pratique maçonnique. On peut se poser la même question pour « Le Secret des Francs-Maçons ». Quand je vous dis : il y a des manuscrits que l'on peut dater

<sup>88</sup> 14 avril 1661 – 19 octobre 1733

des années 1750 et qui sont conformes pour l'essentiel à ce qui est écrit dans « Le secret des Francs-Maçons »... Qu'est-ce que cela veut dire ? Est-ce que les deux ont puisé à la même source expérimentale qu'ils ont décrite ? Ou est-ce que cela veut dire que les uns ont copié sur les autres ? Par exemple, un manuscrit de 1750, c'est tout simplement quelqu'un qui s'est servi de la divulgation imprimée pour « standardiser » son rituel. Le débat reste ouvert. C'est le seul point sur lequel on ne peut pas être sûr. Que, globalement, ce qui est dans la divulgation soit vrai, ce n'est pas douteux ; dans le détail, est-ce que cette divulgation n'a pas, en fait, fixé, figé des usages maçonniques ? C'est parfaitement possible. D'autant plus, comme on le verra tout à l'heure, quand on décrit, par exemple, le rituel d'ouverture et de clôture de la Loge – nous, nous retrouvons des standards – le Vénérable frappe et dit : « En Loge mes Frères » et on dit : « Il fera quelques questions du catéchisme ». Ce que nous faisons au Rite Français Traditionnel : toutes les questions sont tirées des catéchismes de cette époque. Et puis, poursuit le texte, quand le Vénérable en aura assez, il dira : « Frère Surveillant, quelle heure est-il ? » – « Il est midi ». Donc, on voit bien que l'on ouvre un espace, on décrit une structure, mais il y a encore du flou dans la structure.

Un dernier point. Ce texte est imprimé en 1744. Vous verrez qu'un certain nombre de sources mentionne comme date d'édition : 1742. Vous pouvez référer, avec beaucoup d'intérêt, à un papier d'Alain Bernheim disponible sur le Net : « masonic catechism bernheim » dans Google<sup>9</sup>. C'est une étude qui a été présentée aux « Quatre Couronnés » et qui fait le point sur les éditions des divulgations françaises au XVIIIe siècle. Bernheim a très clairement montré que l'édition de 1742 n'a jamais existé.

Ce document a connu plusieurs éditions. En 1745, une autre divulgation « L'Ordre des Francs-Maçons trahi » n'est pas autre chose que la divulgation « Le secret des Francs-Maçons » à laquelle on ajoute l'autre divulgation « Le Catéchisme des Francs-Maçons » publié en 1744, après « Le secret », et qui a comme intérêt d'être la première divulgation imprimée française qui révèle le contenu du grade de Maître. Donc, en 1744, on a « Le secret » ; après, on a « Le catéchisme » ; et, en 1745, on a « L'Ordre des Francs-Maçons trahi » qui colle « Le secret » et « Le Catéchisme ».

La première édition de 1744 est anonyme. C'est la raison pour laquelle, quand vous voyez mentionné dans une source bibliographique « Le Secret des Francs-Maçons », vous voyez « entre crochets » : [Abbé Pérau]. C'est un procédé typographique : quand on ne connaît pas l'auteur, mais que l'on a un auteur soupçonné, on ne met pas « Le Secret des Francs-Maçons, Abbé Pérau », mais on le met entre crochets. Il faut lire : « Secret des Francs-Maçons attribué à l'Abbé Pérau ». Pourquoi on l'attribue à l'Abbé Pérau ? Parce que l'on a un Gazetin de l'époque qui, parlant du « Secret des Francs-Maçons », dit que l'auteur en est l'Abbé Pérau. L'Abbé Pérau qui n'est pas Franc-Maçon, mais dont on sait qu'il aurait été reçu en Franc-Maçonnerie après avoir écrit « Le Secret des Francs-Maçons ».

Quand il y a une divulgation des usages maçonniques au XVIIIe siècle, il arrive très souvent que l'auteur dise qu'il n'est pas Franc-Maçon parce que, sinon, il révélerait qu'il est parjure. Et donc, pour se défendre contre l'accusation de parjure, il dit qu'il n'est pas Franc-Maçon. Et s'il n'est pas Franc-Maçon, il n'est pas parjure, d'autant plus qu'il ne donne pas son nom. Mais, on pense que l'Abbé Pérau aurait été reçu en Franc-Maçonnerie par la suite ; est-ce qu'il l'était déjà en 1744 ? C'est parfaitement possible.

Question : Est-ce que c'est un pseudonyme ?

Il a existé. On sait qui est l'Abbé Pérau : un petit Abbé de Cour, un personnage folliculaire qui écrivait différentes choses : ou bien il était Franc-Maçon, ou bien il avait de bonnes sources...

---

<sup>9</sup> <http://www.freemasons-freemasonry.com/bernheim8.html>

*[Le texte est reproduit (orthographe et ponctuation respectées) aligné sur la marge de la feuille et les commentaires sont écrits en retrait]*

LE SECRET DES FRANCS-MAÇONS  
avec un recueil de leurs chansons précédé de quelques pièces de poésie.

1744

AU TRÈS-VÉNÉRABLE FRÈRE PROCOPE,  
MÉDECIN ET FRANC-MAÇON,

L'un des vénérables des vingt-deux Loges établies à Paris.

*Rien que cela est déjà une information. Quand on vous demande combien il y a de Loges en 1744, on nous dit qu'il y en a vingt-deux ; il n'y a aucune raison de douter qu'il n'y en a pas vingt-deux. On sait qu'en 1737, il y a une demi-douzaine de Loges à Paris et à peu près autant en province ; on sait qu'en 1745, il y a une vingtaine de Loges à Paris et autant en province. On est passé de quinze Loges en 1737 à quarante-cinq en 1755.*

Vénérable,

Le vif intérêt que vous prenez, à tout ce qui concerne l'ordre illustre des Francs-Maçons, m'a déterminé à vous présenter ce petit ouvrage.

S'il paraît d'abord devoir faire quelque tort à la confrérie maçonne, il doit, ce me semble, d'un autre côté, engager vivement les chefs d'ordre, à terminer au plutôt le grand ouvrage de la réformation, qu'on médite depuis longtemps.

*Alors là, vous tombez de votre chaise ! Tout le temps, on répète cela dans les divulgations : la Franc-Maçonnerie est à réformer. Nous sommes en 1744 et c'est la première divulgation imprimée !*

*Il faut savoir qu'un texte ne doit jamais être séparé de son contexte. Cela veut dire que les éléments historiques l'éclairent. Qu'est-ce qui se passe en 1743 ? En 1743, le 11 décembre, le comte Louis de Clermont est élu Grand Maître des Loges régulières du Royaume. Or, la correspondance de l'époque nous dit : « le nouveau Grand Maître a décidé de tout rétablir sur l'ancien pied et d'éliminer de la Maçonnerie tout ce qui n'est point né ou de bonne bourgeoisie. » C'est-à-dire que, dès 1743, avec l'élection de Louis de Clermont – prince de sang – un des plus importants aristocrates du Royaume – on dit que « la Maçonnerie soit un peu nettoyée ». Et d'ailleurs ce thème est tellement important que, dans une autre divulgation dont nous n'avons pas parlé pour l'instant – « Le Sceau Rompu » de 1745, divulgation complètement à part parce qu'elle n'a pas les mêmes sources, manifestement avec des sources anglaises, en dehors de la filière « Secret des Francs-Maçons », « Catéchisme des Francs-Maçons », « Ordre des Francs-Maçons trahi » qui sera étudié après – il y a une préface dans « Le Sceau Rompu » où l'on dit que « la Maçonnerie est perdue depuis qu'elle s'est étendue jusqu'à la rue Saint-Denis »... Vous connaissez les spécialités de la rue Saint-Denis... et au XVIIIe siècle, c'était déjà vrai. On accuse la Maçonnerie d'être dans les milieux les plus douteux et donc, il y a une réforme de la Maçonnerie à faire. Elle est peut-être moins une réforme des rituels ou des structures qu'une réforme de sa sociologie.*

On allait, dit-on, chasser du corps un nombre considérable de frères, qui le déshonorent par la bassesse de leur caractère et par le vil intérêt qui les anime : de vingt-deux loges qui sont à Paris, on comptait n'en conserver que douze.

*Nous ne savons pas du tout sur quoi repose cette affirmation. Mais, vous voyez, on accuse la Maçonnerie d'être dévoyée parce qu'il y a des gens qui s'en servent ou qui la déshonorent par « leur*

| caractère ». « Caractère », ici, n'est pas seulement psychologique ; c'est leur nature, leur état-civil, leur situation sociale.

Ce coup, également sage et terrible, mais nécessaire,...

| Il parle de sa divulgation.

... n'a été différé si longtemps que par la crainte que l'indiscrétion des exclus irrités ne révélât à l'univers des sacrés mystères, qu'aucun profane n'aurait jamais pu pénétrer.

Vous voyez à présent que vous n'avez rien à craindre de leur côté à cet égard, et vous pouvez hardiment arracher, du corps de votre auguste société, des membres ulcérés, qui ne méritèrent jamais d'y être admis.

| Il s'adresse à la Maçonnerie comme quelqu'un d'extérieur ; il dit : « vous pouvez arracher du corps de votre société ».

Cette grande affaire terminée, il faudra, comme vous le sentez bien, faire acquisition de nouveaux signes. Il serait peu utile d'ajouter quelque chose aux anciens, vous seriez toujours exposés à quelque méprise : d'ailleurs, pourquoi épargner dans une chose qui coûte si peu ?

| Cela va même assez loin, parce qu'il dit – c'est une précaution du genre de celle que l'on mentionnait tout à l'heure : c'est une manière de fragiliser ceux qui voudraient se servir de cette divulgation. Il dit : « Oui, c'est vrai, mais on va changer tout cela ». On introduit une notion d'insécurité. C'est toujours ce souci de divulguer mettant, dans la divulgation, le doute.

Je vous laisse le soin d'instruire au plutôt, de tout ceci les sages de votre ordre, tant en France qu'en Angleterre, afin de prendre de concert, des signalements certains que vous ne confierez dans la suite qu'à des sujets capables de les conserver fidèlement.

| Vous voyez combien la lecture minutieuse des textes apporte de choses. Est-ce que vous trouvez que, là, on parle de la Maçonnerie en France comme étant une « filiale » obéissante de la Maçonnerie anglaise ? Pas du tout. On est en train de dire : « Ce que l'on va faire, on va le faire avec les Anglais ; et puis, ensemble, on va décider ». Donc, quand je m'amuse à dire, depuis des années, que pour un Franc-Maçon moyen de 1750, la Franc-Maçonnerie a été « co-fondée » en France et en Angleterre, c'est intégralement vrai. Bien sûr, on va reconnaître – et il le dit – que la Franc-Maçonnerie vient d'Angleterre, mais cela ne veut pas dire, pour autant, qu'il faut baisser la tête devant les Anglais qui gouvernent tout. Absolument pas. Et, c'est tout à fait conforme à ce que, quelques années plus tôt, Anderson écrit dans l'édition de 1738 des Constitutions : « Désormais, il y a en France – et il cite d'autres pays – des Grandes Loges qui ont assumé leur indépendance ». Il ne dit absolument pas qu'ils doivent faire « acte d'obéissance » à la toute-puissance anglaise. Et n'oublions pas que le système des « Basic Principles for Recognition », c'est-à-dire, « Les principes de base pour la reconnaissance des Grandes Loges » qui fondent la régularité n'ont été édictés par les Anglais, qu'en 1929. Ce système ne date que du début du XXe siècle.

| Cela veut dire aussi quelque chose d'important qu'Alain Bernheim a fait observer dans une discussion d'un papier aux Q.C., il y a une quinzaine d'années : la dernière divulgation en français, en 1751, « Les Francs-Maçons Démasqués », se présente comme le travail maçonnique d'une Loge de Londres, publié en français. Et on observe que c'est totalement conforme à ce que l'on fait déjà dans « L'Abbé Pérau ». Et de cela, il tire une conséquence assez simple. A la même époque, on n'a pas de rituels anglais : jusqu'au moins en 1751, les pratiques maçonniques, à Paris et à Londres, sont exactement les mêmes. Et si cela est vrai, on comprend ce que dit l'Abbé Pérau : « Tant en France qu'en Angleterre, puisque l'on fait la même Maçonnerie, on va faire les mêmes réformes ». C'est la même Maçonnerie des deux côtés. Le fait que la divulgation ait été éditée en 1751, en Angleterre, 1751, c'est la création de la Grande Loge des « Anciens » qui, elle, on le sait, va avoir un système symbolique et rituel très différent de la première Grande Loge. C'est à partir de ce moment-là, qu'en Angleterre, il va y avoir une bifurcation et que les voies française et anglaise commencent à diverger, parce que l'on sait très bien qu'à l'Union de 1813, ce sont les « Anciens » qui vont gagner sur quasiment tout. Donc, la divergence,

*la rupture de similitude entre la Franc-Maçonnerie française et la Franc-Maçonnerie anglaise, c'est probablement 1751.*

Il sera peut-être aussi à propos de publier qu'il n'y a pas un mot de vrai dans ce que je donne ici pour être le Secret des Francs-Maçons.

Cette vive et persuasive éloquence, qui vous est si naturelle, vous répond d'avance que vous trouverez bien des crédules. Les Francs-Maçons et les négociateurs ne doivent jamais convenir qu'on les a devinés.

Je suis par trois fois,

VÉNÉRABLE,

Votre très-humble et très obéissant serviteur.

*Question du Frère Frédéric : Dans l'édition que j'ai, il y a une signature et il est précisé en dessous : « Cette signature n'est point dans l'édition de Paris, il n'y a que l'équerre et le compas. L'auteur ignorait apparemment le chiffre des Francs-Maçons : j'y ai suppléé, en mettant ici son nom ».*

*Réponse : La signature en alphabet maçonnique signifie « L'Abbé Pérau ». Il s'agit d'une édition pirate très postérieure. Il était paru dans un gazetin l'information que c'était l'Abbé Pérau.*

## AVERTISSEMENT

Lorsqu'on est obligé de composer un ouvrage avec la plus grande précipitation, il est impossible qu'il ne se glisse quelques redites, ou quelque négligence de style. Je fais volontiers des excuses sur celles qui pourront se rencontrer dans cet ouvrage ; mais j'ai cru devoir, en quelque façon, sacrifier l'expression à l'exactitude des faits que je rapporte. Si, par rapport à cet article, j'ai pu omettre quelque chose, ou n'en pas dire assez, j'écouterai avec plaisir tout ce qu'on me dira, et j'en ferai usage pour perfectionner ce que je prépare actuellement sur cette matière.

On trouvera à la fin de ce volume un recueil de vers, et de chansons maçonniques : on les a imprimées d'après un petit livre que les Francs-Maçons ont fait graver en 1737.

*Il s'agit de « La Lyre maçonne ». On a simplement copié un certain nombre de chansons.*

Quoiqu'on ne fasse aucun mystère de ce livre, on ne le donne cependant qu'aux frères de l'ordre ; il leur en coûte un écu pour l'avoir. On m'a assuré qu'il y avait tel maître de loge qui ne donnait pour tout gage à ses domestiques que le produit de ce mince recueil. Il faut que le débit soit considérable ou que les domestiques se contentent de peu. J'aurais pu ajouter plusieurs autres chansons qui ont été chantées dans différentes loges, mais en les examinant de près, je n'en ai trouvé que deux qui méritassent l'impression. La plupart sont trop peu de choses pour être présentées au public et quelques-unes m'ont paru un peu trop libres. Ces dernières ont été apparemment composées pour ces loges qui attireront bientôt si l'on n'y remédie, la destruction totale de l'ordre.

*Une habitude constante du XVIIIe siècle – qui s'est prolongée un peu au XIXe – était d'écrire des chansons sur ce que l'on appelait « des airs connus ». Il y avait des chansons qui étaient très populaires ; on n'avait pas à réécrire de musique et on écrivait le texte « sur un air connu » et l'on donnait le titre de la chanson. Quand on regarde les chansons de « La Lyre maçonne », on en voit un certain nombre qui est des chansons à boire ; elles ne sont pas nécessairement licencieuses, d'ailleurs. Elles font quelques allusions au « beau sexe », mais, rien de plus. Simplement, on voyait : « chantée sur l'air La béquille du Père Barnabas ». « La béquille du Père Barnabas », ce n'est pas tout à fait le même registre...*

On travaille actuellement à graver la musique de celles que je donne imprimées ici. On la fait exécuter de façon qu'elle puisse être jointe à cet ouvrage.

## LE SECRET DES FRANCS-MAÇONS

De toutes les sociétés, que les hommes ont pu former entr'eux depuis le commencement du monde, il n'y en eut jamais de plus douce, de plus sage, de plus utile, et en même temps de plus singulière, que celle des Francs-Maçons.

Note de base de page : Il y a un ordre bien plus ancien que celui des Francs-Maçons, et dont le nom seul porte avec soi toute la douceur que pourrait souhaiter l'homme le plus difficile sur cet article ; on l'appelle l'ordre de la liberté. Moïse, dit-on, en est le fondateur : je crois qu'on ne peut guère dater de plus loin. Cet ordre est encore en vigueur aujourd'hui. Les associés portent à la boutonnière de la veste une chaîne, d'où pend une espèce de médaille, qui, par la figure, représente une des tables de la loi. A la place des préceptes, il y a d'un côté deux ailes gravées, avec cette légende au dessus : Virtus dirigit alas. On fait que les ailes sont le symbole de la liberté. Sur le revers on voit une grande M. qui signifie Moïse ; au dessous, quelques chiffres Romains ; et en bas, en chiffres Arabes, 6743. C'est apparemment pour faire voir qu'ils savent faire usage de leur liberté, que ces associés ont commencé par supprimer une des tables de la loi. On ne peut dire quelle est celle qu'ils ont conservée, car on n'y voit aucune trace des commandements de Dieu. Peut-être que le peu qui en serait resté, aurait été encore trop gênant pour un ordre où l'on ne respire que la liberté. Les femmes y sont admises, comme de saison.

*C'est-à-dire « comme c'est la mode aujourd'hui ».*

*Nous ne savons pas à quoi réfère cet Ordre de la Liberté. Il y a eu beaucoup de recherches ; peut-être qu'un jour on trouvera. Ce qui est singulier, c'est que si l'Ordre était plus ancien, il aurait fallu qu'il ait été d'origine anglaise, par exemple. On sait qu'il y a un grand nombre de Clubs – ce que l'on appelle « la clubability » dans l'Europe du XVIIIe siècle. Tous les historiens des idées insistent sur le fait que, entre 1710 et 1750, il y a eu, en France, une « épidémie aigüe d'anglophilie » et « d'anglomanie ». C'est très daté. Et, c'est précisément pendant cette époque que la Franc-Maçonnerie va prendre pied en France. La manie des Clubs – très courue en Angleterre – a sans doute existé en France ; et on verra plus tard qu'il mentionne des Ordres qui, pour certains ont peut-être existé, on le sait, pour d'autres, ils n'ont pas laissé de traces, ce qui montre que la Franc-Maçonnerie, dans le Paris des années 1720-1730, n'était peut-être pas aussi originale que cela : il y avait plein d'autres Clubs ou pseudo-ordres qui pouvaient exister. C'est le seul qui, finalement, a émergé. C'est le grand problème de l'histoire maçonnique : pourquoi c'est le seul à avoir émergé ?*

Unis ensemble par le tendre nom de frères, ils vivent dans une intelligence qui ne se rencontre que rarement, même parmi ceux que les liens du sang devraient unir le plus étroitement. Cette union intime, qui fait tant d'honneur à l'humanité en général, répand, dans le commerce particulier que les Francs-Maçons ont entr'eux, des agréments dont nulle autre société ne peut se flatter.

Comme mon dessein principal n'est pas de faire ici l'éloge des Francs-Maçons, je n'entreprendrai point de démontrer méthodiquement les propositions que je viens d'avancer : ce sont des vérités de fait dont on pourra recueillir les preuves dans la suite de ma narration.

L'ordre des Francs-Maçons a été exposé de tout temps à bien des contradictions. Le secret, qu'on observe scrupuleusement sur tout ce qui se passe dans l'intérieur de leurs assemblées, a fait concevoir des soupçons très désavantageux à l'ordre entier.

Les femmes, ...

*| Nous sommes en 1744 et ça arrive déjà...*

qui veulent être partout où il y a des hommes, ont été extrêmement scandalisées de se voir constamment bannies de la société des Francs-Maçons. Elles avaient supporté plus patiemment de n'être point admises dans plusieurs ordres qui ont fleuri en France à différentes reprises;

Note de bas de page :

*| Il donne des indications sur ces Ordres qui ont fleuri en France et qui ont refusé les femmes de la même manière.*

Tels étaient l'ordre de la Méduse, établi à Toulon par M. de Vibray ; celui de la Grappe, à Arles, par M. de Damas de Gravaison ; celui des Trancardins, si célébré par les belles chansons de M. l'Ainé ; et enfin l'ordre de la Boisson qui se forma dans le Bas-Languedoc, au commencement de 1703, M. de Posquières, gentilhomme du pays, fut nommé grand-maître, et il prit le nom de frère François Réjouissant.

*| On prenait une espèce de nom d'Ordre dans cette Compagnie.*

Comme ce nouvel ordre enchérissait sur tous ceux qui avaient paru jusqu'alors, on lui donna le titre de l'étroite observance. J'ai cru faire plaisir au public d'en rapporter ici les statuts : l'élégance, le goût, la délicatesse qui y règnent, donnent une idée bien favorable de l'ordre et de l'auteur.

Frère François Réjouissant,  
Grand-Maître d'un ordre bachique,  
Ordre fameux et florissant,  
Fondé pour la santé publique,  
A ceux qui ce présent statut  
Verront et entendront, Salut.

Comme l'on fait que dans la vie,  
Chacun, au gré de ses désirs,  
Cherche à se faire des plaisirs,  
Selon que son goût l'y convie ;  
Nous qui voyons que nos beaux jours,  
Et l'heureux temps de la jeunesse  
Fuient avec tant de vitesse,  
Que rien n'en arrête le cours ;  
Et voulant que le peu d'années  
Qui nous conduisent à la mort,  
Soient tranquilles et fortunées,  
Malgré les caprices du fort ;  
De notre certaine science,  
Parmi la joie et l'abondance,  
Débarrassés de tout souci,  
Hors de celui de notre panse  
Nous avons, dans une séance,  
Dressé les statuts que voici.

Dans votre auguste compagnie  
Vous ne recevrez que des gens  
Tous biens buvant et bien mangeants ;  
Et qui mènent joyeuse vie.

Mêlez toujours dans vos repas,  
Les bons mots et les chansonnettes  
Buvez rasade aux amourettes  
Mais pourtant ne vous grisez pas,  
Que si, par malheur, quelque frère  
Venait à perdre la raison,

Prenant pitié de sa misère,  
Ramenez-le dans sa maison.

Pour boire du jus de la treille,  
Servez-vous d'un verre bien net ;  
Mais n'embouchez pas la bouteille,  
Car je sais quel en est l'effet.

Je veux que désormais à table  
Chacun boive à sa volonté ;  
Les plaisirs n'ont rien d'agréable,  
Qu'autant qu'on a de liberté.

Ne faites jamais violence  
A ceux qui refusent du vin ;  
S'ils n'aiment pas ce jus divin,  
Ils en font bien la pénitence.

Dans mes hôtels, si d'aventure,  
Un frère salit ses discours  
Par la moindre petite ordure,  
Je l'en bannis pour quinze jours,

Que si ces peines redoublées  
Sur lui ne font aucun effet,  
Je veux que son procès soit fait,  
Toutes les tables assemblées.

Gardez-vous sur-tout de médire ;  
Et lorsque vous serez en train  
De vous divertir et de rire,  
Ménagez toujours le prochain.

Enfin quand vous serez des nôtres,  
Dans vos besoins secourez-vous ;  
Le plaisir de tous le plus doux,  
C'est de faire celui des autres.

| *L'Abbé Pérau nous disait qu'il y avait plusieurs autres Sociétés.*

C'était autant de sociétés bachiques, dans lesquelles on ne célébrait que le dieu du vin : on y chantait quelques hymnes à l'honneur du dieu de Cythere ; mais on se contentait de chanter, tandis qu'on offrait à Bacchus des sacrifices très amples et très réels. Il ne fut pas difficile d'éloigner les femmes de pareilles sociétés ; elles s'en exclurent elles-mêmes par vanité, et elles couvrirent du spécieux prétexte de décence, ce qui n'était au fond qu'une attention réfléchie sur leurs charmes.

Elles ont pensé bien autrement de l'ordre des Francs-Maçons. Lorsqu'elles ont su avec quelle modération ils se comportaient dans leurs repas, tant solennels que particuliers, elles n'ont pas pu imaginer qu'elles étaient les raisons que ces respectables confrères avaient eues, pour les exclure de leur société. Persuadées que, sans elles, les hommes ne peuvent goûter que des plaisirs criminels, ...

| *Vous avez, ici, la première attestation de cette « antienne » qui reviendra très longtemps pendant tout le XVIIIe siècle : à savoir que les Francs-Maçons ont « le petit défaut » et que c'est pour cette raison qu'ils se réunissent entre hommes. Ils ont fini par avoir, comme Grand Maître, Cambacérés...*

... elles ont donné les couleurs les plus odieuses aux délices dont les Francs-Maçons jouissent dans leurs assemblées.

Tous ces soupçons injurieux disparaîtront bientôt, lorsque je décrirai ce qui se passe dans les assemblées de la maçonnerie. Il est bien vrai que ce sont les plaisirs qui les rassemblent, mais ils ne connaissent que ceux que le

repentir ne fuit jamais. Cela suppose un goût juste et décidé, qui, en les portant à tout ce qui est bon et aimable, leur inspire en même temps de ne rien rechercher avec passion. Cette paisible situation du cœur, qui est bien éloignée de l'ennuyeuse indifférence, fait naître sous leurs pas des plaisirs toujours nouveaux. Ils seraient peut-être plus vifs, s'ils étaient fécondés par passions ; mais seraient-ils aussi doux, aussi fréquents, aussi durables ? Je m'en rapporte à ceux qui en ont fait l'expérience. Je prendrais aussi volontiers pour juges les femmes elles-mêmes : mais je n'écouterais que celles que la maturité de l'âge, ou la décadence de quelques appas, rendent susceptibles de certains accès de raison.

*C'est la première défense que l'on cherche à faire. C'est une défense de respectabilité sociale. C'est-à-dire qu'en 1744, pour la première fois, on publie un document sur la Franc-Maçonnerie et le besoin que l'on découvre immédiatement, c'est de dire :*

- *on va en écarter tous les gens douteux ;*
- *c'est une société qu'il ne faut pas confondre avec les sociétés bachiques et le comportement est un comportement mesuré, sérieux et respectable.*

*Si on met en avant cette première justification, c'est qu'il y avait un soupçon de la part du public ; la Franc-Maçonnerie n'était pas spontanément reçue comme quelque chose de sérieux. Et il faut référer à ce que l'on va trouver dès la divulgation de Hérault – répété dans la divulgation étudiée ici – lors de la cérémonie d'initiation à trois reprises, on dit au candidat : « Prenez garde Monsieur, la Maçonnerie est une chose plus sérieuse que vous ne pensez ». Il y a une volonté, d'emblée, de se distinguer des sociétés bachiques et des sociétés de plaisir.*

*Commentaire du Frère Pierre : J'étudie depuis pas mal de temps « L'Ordre de la Méduse ». C'est un Ordre de marins qui a été créé avant la Maçonnerie. On retrouve des usages qui ont été repris par la Maçonnerie.*

*Le Frère Roger : Comme il s'agit d'un Ordre de marins, le problème est de savoir s'il y avait eu des marins anglais.*

*Le Frère Pierre : Cet Ordre a été créé en 1698.*

*Le Frère Roger : C'est très intéressant parce que l'on peut penser, encore une fois, que certains usages de la Maçonnerie ont été puisés dans les usages de certaines Confréries. On arrivera, peut-être un jour, à distinguer ce que la Franc-Maçonnerie a vraiment apporté de ce qu'elle a, purement et simplement, emprunté, une fois de plus.*

*Le Frère Alain G. : Si j'ai bien compris, il s'agit de Sociétés situées dans le Sud de la France.*

*Le Frère Pierre : Pour l'Ordre de la Méduse, il y a eu une « succursale » dans un port du Nord...*

*Le Frère Roger : Continuons la lecture du texte qui aborde la deuxième justification que l'on éprouve le besoin de présenter immédiatement avant de parler de la Franc-Maçonnerie dès cette époque.*

Un soupçon d'une autre espèce a paru mériter bien plus d'attention. On avait imaginé qu'il y a tout à craindre pour la tranquillité de l'état, de la part d'une société nombreuse de gens de mérite, unis si intimement sous le sceau du secret. On a cru d'abord, qu'en éloignant les femmes de leurs assemblées, ils avaient eu en vue d'en bannir l'inutilité et l'indiscrétion, pour se livrer entièrement aux affaires les plus sérieuses.

Je conviens que ce soupçon avait quelque chose de spécieux. En effet, si la passion d'un seul homme a pu, comme on l'a vu plus d'une fois, causer dans un état d'étranges révolutions ; que serait-ce, si un corps aussi nombreux et aussi uni que celui dont je parle, était susceptible des imperfections séditieuses, d'intrigues et de cabales, que l'orgueil et l'ambition ne mettent que trop souvent dans le cœur de l'homme ?

On n'a rien à craindre des Francs-Maçons sur cet article. Ils portent dans le cœur l'amour de l'ordre et de la paix. Aussi attachés à la société civile, qu'ils sont unis entr'eux, c'est à leur école qu'on peut apprendre, plus efficacement que de la bouche de ceux qui instruisent par état, quel respect, quelle soumission, quelle vénération nous devons avoir pour la religion, pour le prince, pour le gouvernement. C'est chez eux que la

subordination, mieux pratiquée que partout ailleurs, est regardée comme une vertu, et nullement comme un joug. On s'y soumet par amour, et non point par cette basse timidité, qui est le mobile ordinaire des armes lâches et communes.

*C'est une proclamation de loyauté. Mais, vous voyez que l'anti-maçonnisme et le complot maçonnique qui vont prendre leur plein essor à la fin de la Révolution française, à partir de la fin des années 1790... C'était déjà vrai à cette époque. Il y a une autre série de littérature - « les apologies et les pamphlets » - des textes qui paraissent à la même époque et même un peu avant : 1740 à 1750 – qui ne révèle rien du tout sur les usages maçonniques, mais qui, soit attaque, soit défend la Maçonnerie. Vous verrez que dès 1740, on parle de la théorie du complot. L'idée du complot est beaucoup plus ancienne qu'après la Révolution française ; elle a pris tout son essor après la Révolution française.*

*Nous terminons notre lecture ici : au milieu de la page 13.*

*Étude d'un ouvrage de référence  
Les deux grandes colonnes de la franc-maçonnerie  
Thématiques, problèmes, discussion*

*Par Roger Dachez*

Je vous rappelle que c'est un fascicule qui a été publié au nom de la Loge « Du Devoir et de la Raison » en 1961 par René G. : « Les Cahiers du Rite Moderne Français Rétabli ». Il y en a eu deux : celui-ci et « Les trois grandes Colonnes et les trois grands Chandeliers ». Ces deux fascicules n'ont jamais été réédités quand René Guilly est mort. Les éditeurs ont voulu le faire, mais nous nous sommes aperçus – Pierre Mollier et moi-même – que la recherche avait progressé ; et ce que nous a toujours enseigné notre Maître René est qu'il faut toujours se remettre en cause. C'est pourquoi cette version<sup>10</sup> porte la mention « augmentée et entièrement refondue », ayant ajouté des choses qui dataient du milieu des années 80.

Page 7 - Lecture de l'Avant-Propos :

- page 8, fin du 1er paragraphe : C'était la préface que j'avais écrite parce qu'il était nécessaire de présenter au public un document disant : « Vous n'allez pas avoir le 'Boucher' du troisième millénaire ; vous n'allez pas avoir la 'symbolique maçonnique' du troisième millénaire ». C'est une approche de la symbolique maçonnique qui est, pour nous, complètement familière : c'est la méthode même de la L.N.F.

Page 11 – Lecture du Chapitre premier – Les colonnes du Temple et l'archéologie :

- page 12, fin du 2ème paragraphe : L'idée qu'il y a derrière tout cela, c'est que l'on peut savoir si, effectivement, la colonne du Nord ou la colonne du Sud était « J » ou était « B », parce qu'il y a, forcément, une réalité historique et archéologique. La question est de savoir, en constituant le rituel et la symbolique maçonniques, si, premièrement, on avait les moyens de retrouver cette vérité archéologique et si, deuxièmement, c'était important. On va voir, quand on regarde attentivement le texte de la Bible et quand

on l'insère dans les références culturelles de l'Orient ancien que la question ne fait aucun doute. Mais, est-ce que cette analyse-là, on a été capable de la faire au XVIIIe siècle ? Si on lit le texte biblique très rapidement, c'est très ambigu ; il faut le lire très attentivement et l'éclairer d'autres sources pour qu'il devienne clair. Est-ce que c'était si important cette perspective archéologique pour les Francs-Maçons du XVIIIe siècle ? On va voir que ce n'était pas si important que cela. Mais, l'idée de René Désaguliers était de dire : puisqu'il y en a qui disent que c'est « B » à droite et « J » à gauche ou « J » à droite et « B » à gauche, il y a forcément une vérité ; est-ce que l'on peut la retrouver ? Ensuite, on verra la question de la réception, de la naissance des deux colonnes dans la tradition maçonnique. Enfin, on verra la question de « la prétendue inversion » à une époque ou à une autre.

- page 12, « La place de la mer d'airain » - fin du 1er paragraphe : C'est là toute la difficulté : qu'est-ce que c'est la droite et qu'est-ce que c'est la gauche ?
- page 12, « La place de la mer d'airain » - fin du 2ème paragraphe : C'est dans le même texte : la mer d'airain est au Sud et à droite. Le problème est réglé ! Droite veut dire « Sud ».
- page 12, avant-dernier paragraphe : Je préfère dire : la position des Rites anglo-saxons... mais, je n'ai pas retouché le texte de mon Maître...
- page 13, fin du 3ème paragraphe : Dans le texte biblique, au lieu de dire : Yakin est au Sud, ce qui aurait été plus simple pour nous, on dit : Yakin est à droite parce que la manière courante pour dire Sud est de dire « droite ». Comme il y a une façon populaire de renseigner les gens en France, c'est de dire : « Vous tournez à main droite, vous tournez à main gauche ».

<sup>10</sup> René Désaguliers, *Les deux grandes colonnes de la franc-maçonnerie*, Paris, Dervy, 1995

- page 13, dans le dernier paragraphe : « Orientation » veut dire : trouver les points cardinaux en regardant l'Orient.
  - page 14, « Les bassins d'airain » : Flavius Josèphe, il y a deux mille ans, nous confirme bien que c'était l'interprétation courante que l'on en faisait.
  - page 15, « L'entrée de l'étage du milieu » : C'est très intéressant parce que, vous vous souvenez de la question qui a été posée tout à l'heure. Le travail qui a été effectué par René consiste à dire : j'accumule les preuves et les références pour qu'il ne subsiste plus l'ombre d'un doute quant au fait que c'était bien Yakin à droite – au Sud – et Boaz à gauche – au Nord. Mais, est-ce que, au moment où l'on a constitué le rituel et le symbolisme maçonniques, on était conscient de cela ? C'est une vraie question ; il faut référer à des tas de sources. Mais si, effectivement, il suffit de lire un peu plus bas à propos des colonnes pour s'apercevoir de la réponse. Je trouve que cette référence à la Bible de Genève est intéressante : vous savez que les Protestants sont les Juifs du christianisme ; ils se sont beaucoup intéressés au moment de la Réforme à revenir à l'Ancien Testament et à comprendre l'Ancien Testament ; et comme Anderson – ne l'oublions pas – est un disciple de Calvin – même chose pour Jean-Théophile. La Franc-Maçonnerie est née dans un milieu protestant qui est pénétré de la connaissance intime de la Bible ; nous n'avons pas de témoignages sur le fait qu'ils se soient spécialement intéressés à cette question, mais le simple fait qu'ils ont tous lu la Bible de Calvin avec ses illustrations montre qu'ils avaient sous la main les éléments pour dire qu'en effet, c'était « B » qui était au Nord et c'était « J » qui était au Sud.
  - page 15, « Opinions contemporaines » : Vous observerez qu'André Parrot qui est un très grand archéologue qui a écrit ce petit bouquin, il ne juge pas se lancer dans une grande campagne de justifications. Pour lui, c'est une évidence.
  - page 17, 3ème paragraphe : C'est une découverte que j'ai faite – c'est une référence de 1989 – en compulsant tous les textes d'archéologie biblique postérieurs à 1960.
- Dans beaucoup de cas, ça confirmait, et il y a une fois un auteur qui dit des choses dissonantes et, notamment, il y a ce dictionnaire paru dans la collection « Bouquins ».
- page 19, fin du paragraphe en haut de page : C'est très simple : on peut comprendre comment ils sont arrivés à cette conclusion. Ils se sont mis devant l'entrée du Temple et ils ont dit il y a la droite et la gauche ; ce qu'ils ont oublié, c'est que le Temple de Jérusalem n'est pas orienté de l'Ouest vers l'Est, mais de l'Est vers l'Ouest. C'est-à-dire, que lorsque l'on se met devant le Temple de Jérusalem, on est face à l'Ouest, pas face à l'Est ; et donc, cela renverse tout. Ils ont, simplement, méconnu le fait que, même quand on parle du Temple et que l'on dit « droite » et « gauche » dans la tradition biblique hébraïque ancienne, l'on ne parle pas du Temple en se mettant devant l'Ouest ; on parle du Temple en se mettant toujours devant l'Orient, puisque c'est comme cela qu'ils s'orientent. L'erreur est énorme, mais c'est bien celle-là. L'entrée du Temple de Jérusalem est à l'Est, donc, le Saint des Saints est à l'Ouest – comme tous les Temples de l'Orient ancien. Il y a toute une histoire sur laquelle on pourra revenir un jour : les circonstances dans lesquelles les temples chrétiens ont modifié leur orientation. C'est assez tardif : c'est, progressivement, entre le IIe et le Ve siècle, que les édifices chrétiens sont passés de l'orientation ancienne à l'orientation... Et cela, c'est, clairement, pour se distinguer du judaïsme, puisque, finalement, le christianisme est une secte du judaïsme qui a réussi, comme disait Renan. Pour se distinguer politiquement du christianisme, à un moment donné, on a décidé de tout inverser. Dans les églises, au Moyen Age, on représente souvent l'Église sous la forme d'une femme rayonnante et puis la Synagogue qui est une femme voilée, qui est dans l'erreur. L'idée était de dire : ils regardent les choses à l'envers ; ils attendent toujours le Messie alors que le Messie est arrivé.
  - Page 20, fin du Chapitre I : On voit que les auteurs maçonniques contemporains ont souvent relayé, non pas un jugement archéologique, mais un jugement de polémique maçonnique, parce qu'il y a des

rites avec « B » à droite et des rites avec « B » à gauche. Effectivement, on voit bien que Jules Boucher a raison ; mais, pour lui, ce qui est important, ce n'est pas qu'il ait raison archéologiquement, c'est que cela donne raison au Rite Écossais contre le Rite Français. Il ne se pose pas la question de savoir pourquoi, dans les deux rites, c'est différent ; et donc, pendant très longtemps, on a parlé de l'inversion. C'est très amusant : vous avez un auteur – Wirth – qui pourtant était du Rite Ecossais et qui, lui, pensait que c'était l'inverse. Et, quand il parlait de « B » au Nord et de « J » au Sud, il appelait cela « l'inversion écossaise » ; c'est-à-dire que, lui, considérait que le vrai ordre était « J » et « B ». Mais, sur quel argument ? Lui, c'était du symbolico-machin-truc...

La démarche du livre est de dire : maintenant, que nous avons bien établi ce qu'est la réalité biblique, pourquoi la réalité maçonnique est-elle en partie différente ? La prochaine fois, nous verrons d'où viennent les deux colonnes. Et nous ferons une première découverte qui est très importante : dans la

tradition maçonnique, il y a eu d'abord deux colonnes qui n'étaient pas les colonnes du Temple qui, elles, sont venues dans un deuxième temps. La troisième partie sera la question de l'inversion écossaise ou l'inversion française ; c'est-à-dire, pourquoi dans le rite des « Modernes » et dans le rite des « Anciens », ce n'est pas le même ordre ? Dans quelles circonstances, à quelle époque et pour quelles raisons l'inversion s'est-elle produite ? C'est un petit livre qui était vraiment révolutionnaire : il montrait que des questions de polémique maçonnique que l'on résout par des raisonnements symbolico-maniaques sans fondement trouvent, en fait, un fondement dans la tradition biblique à laquelle il faut constamment revenir. Dans les années 60, en France, au Grand Orient de France, dire, que pour comprendre les rituels maçonniques, il fallait replonger dans la Bible, cela avait un caractère assez révolutionnaire...

*Nous avons terminé le Chapitre I.*

### *Contactez-nous !*

Vous avez des remarques ou des suggestions ?

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :

**LTN.JTD@gmail.com**

